



**Enquête sur les violences sexistes et sexuelles (VSS)
en milieu médical de l'Ordre des médecins :
1 femme sur 2 déclare avoir été victime de VSS dans son
parcours étudiant ou professionnel**

Paris, 20 novembre 2024

Le Conseil national de l'Ordre des médecins (CNOM) a mené une vaste enquête sur les violences sexistes et sexuelles (VSS) dans le milieu médical. Celle-ci révèle une réalité préoccupante. Le CNOM salue l'engagement des médecins (21 040 médecins répondants) qui ont participé à cette précieuse enquête, permettant de mettre en lumière des faits souvent passés sous silence.

Avant toute chose, l'Ordre souhaite exprimer sa solidarité et son soutien aux victimes, et rappeler la politique de tolérance zéro qui l'anime.

Les résultats sont très inquiétants. L'enquête révèle que ces violences sexistes et sexuelles existent dès les études et tout au long de la carrière professionnelle. Les chiffres sont sans équivoque :

- **65 % des médecins actifs** déclarent avoir eu connaissance de VSS dans le monde médical
- **29 % des médecins actifs** déclarent avoir été victimes, en majorité lors de leur parcours étudiant, mais avec une prépondérance très forte de femmes victimes, 54% contre 5 % d'hommes
- Parmi ces 54% de femmes victimes de VSS , **49 % d'outrages sexistes et sexuels, 18 % de harcèlement sexuel, 9 % d'agressions sexuelles et 2 % de viols.**

Ces violences proviennent, dans une proportion significative, de médecins inscrits à l'Ordre :

- **26 % des médecins** déclarent avoir subi des VSS perpétrées par un autre médecin.
- Les femmes sont les plus touchées : **49 % des femmes médecins actives** contre **3 % des hommes.**

Des lacunes dans la connaissance des ressources et des sanctions

L'enquête révèle également des lacunes importantes dans la connaissance des aides disponibles et des sanctions pénales associées à ces infractions. Seuls 28 % des médecins déclarent savoir quelles aides sont accessibles aux victimes. Trois médecins sur quatre déclarent avoir besoin de davantage d'informations. Si les sanctions concernant le viol sont relativement connues, celles liées aux autres VSS restent majoritairement mal maîtrisées.

Des freins persistants au signalement



Malgré la gravité des faits, les signalements restent rares. L'enquête met en évidence des obstacles majeurs au signalement des violences :

- **Auprès des supérieurs hiérarchiques** : il existe des obstacles tels que la peur de ne pas être cru, les conséquences sur la carrière ou encore la honte.
- **Auprès des institutions ordinales** : il existe une ignorance des démarches à suivre, une méfiance ou encore une perception d'inefficacité de l'Ordre.

Les victimes peinent à être reconnues : seules **3 % des victimes** ont connaissance que l'Ordre a été informé de ces violences.

Par ailleurs, **2 médecins sur 3** estiment qu'il existe des discriminations professionnelles à l'égard des victimes et 15% des répondants ont eu connaissance de discriminations à l'encontre des dénonciateurs.

Une politique de tolérance zéro à l'égard des VSS

Face à cette situation, 62 % des médecins souhaitent qu'une enquête plus large soit menée sur les discriminations professionnelles dans le monde médical.

Il est essentiel de renforcer la formation et l'information sur ces enjeux dans le monde médical, de promouvoir des mécanismes de signalement fiables et accessibles, et de garantir un soutien concret aux victimes.

Nous appelons l'ensemble des acteurs du monde médical et institutionnel à s'unir et travailler de concert afin de briser le silence, et faire du milieu médical un environnement de travail sûr pour toutes et tous.

Contacts presse

Marie Spitéri - 06 79 46 15 43
marie.spiteri@gantzeragency.com

Jade Tourron - 07 88 64 52 29
jade.tourron@gantzeragency.com